

DÉPARTEMENT DE LA MEUSE  
ARRONDISSEMENT DE COMMERCY  
CANTON DE SAINT-MIHIEL

**COMMUNE DE  
BUXIÈRES-SOUS-LES-CÔTES**  
5 Grande Rue  
55300

COMMUNES REGROUPÉES DE  
BUXIÈRES - BUXERULLES - WOINVILLE  
-----

### **AUTORISATION TEMPORAIRE**

Je soussignée, Odile BEIRENS, Maire de Buxières-sous-les-Côtes, autorise Mr Jean-Louis OSSWALD, président de l'association Shadow Arabians, 4 route de Bitche, 67290 Wimmenau à emprunter les chemins de la commune désignés sur les plans joints en annexe, pour l'organisation de sa manifestation « Endurance équestre internationale » qui aura lieu samedi 30 septembre et dimanche 1<sup>er</sup> octobre 2023 de 06h à 17h.

Selon les conditions suivantes : jointes en annexe

- Engagement de reconnaissance et acceptation de l'état des chemins,
- Engagement à remettre en état les chemins en cas de détérioration,
- Signalisation de la course par panneaux,
- Renforcement de la sécurité par présence d'une équipe et de panneaux aux points suivants :
  - o Harmanmai/RD 119
  - o Sortie chemin du Clavis sur Voie 3
  - o Sortie L'iseraie sur la D119 vers Richichanois
  - o Traversée dangereuse de la RD 162 circuit rouge 38 km
- Passage sur accotements au maximum des possibilités en particulier sur le chemin dit Stratégique
- Communication d'un numéro de téléphone diffusé aux habitants avec le tracé du parcours, dont ils pourront se servir pour signaler d'éventuels problèmes à l'organisateur.
- Enlèvement de la signalisation dès la fin de la manifestation,
- Récupération des déchets qui pourraient être jetés par les participants,
- Rappel aux participants qu'ils vont circuler sur des chemins pouvant être empruntés normalement par les habitants et vacanciers,

Fait à Buxières-sous-les-Côtes, le 17 septembre 2023

La Maire,  
Odile BEIRENS

